

## **BOURSES**

### **SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE**

### **JOURNÉES DERMATOLOGIQUES DE PARIS 2013**

La Société Française de Dermatologie et le Comité d'Organisation des Journées Dermatologiques de Paris ont décidé d'attribuer **8 bourses** (montant unitaire : de 1000 à 2000 euros) à de jeunes dermatologues étrangers francophones **pour participer aux Journées Dermatologiques de Paris qui se tiendront du 10 au 14 décembre 2013.**

#### **OBJECTIFS**

Le but de ces bourses est d'aider de jeunes dermatologues à participer aux Journées Dermatologiques de Paris 2013. Le montant est destiné à couvrir leurs frais de déplacement : voyage, hôtel et restauration pendant leur séjour à Paris. L'inscription au congrès et aux sessions de formation est également offerte. Ces bourses sont ouvertes aux candidats étrangers **francophones** du monde entier.

#### **CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

**Les conditions d'attribution sont les suivantes :**

- Etre dermatologue ou en cours de formation de dermatologie,
- Avoir moins de 35 ans (né(e) après le 31/12/1978),
- Etre francophone,
- Ne pas être de nationalité française,
- Ne pas être en stage, au moment des JDP, dans un service ou un laboratoire, situé sur le territoire français.

- **Deux bourses sont destinées à des candidats originaires d'Amérique du Nord (USA et Canada) :** les boursiers sont directement sélectionnés par l'American Academy of Dermatology.

- **Les 6 autres boursiers sont sélectionnés sur dossier de candidature** par un comité d'attribution dont la composition est décrite ci-après.

#### **COMITE D'ATTRIBUTION**

Il est composé des 3 membres du Comité d'Organisation des JDP et d'un membre du bureau de la Société Française de Dermatologie.

La sélection des 6 candidats sera faite par le comité d'attribution la première semaine de septembre 2013.

#### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

### **La date limite de réception des dossiers est le 10 août 2013**

Les formulaires de demande de bourse sont disponibles auprès du Secrétariat des Journées Dermatologiques de Paris - Société Française de Dermatologie 25 rue La Boétie - 75008 Paris, France

Tél : 33 (0)1 43 27 01 67 - Fax : 33 (0)1 43 27 01 86 - email : [jdp@sfdermato.com](mailto:jdp@sfdermato.com)

Ils peuvent également être téléchargés sur le site internet des JDP : [www.sfdermato.com](http://www.sfdermato.com)

#### **Chaque dossier doit comporter impérativement :**

1. Le bulletin de candidature joint.
2. Un curriculum vitae avec liste des principales publications, indexées de la façon suivante : noms des auteurs, titre de l'article dans sa langue originale, journal, année, tome, pages.
3. Une lettre de motivation manuscrite expliquant les raisons du désir du candidat à participer aux Journées Dermatologiques de Paris (1 page format 21x29,7).
4. Une lettre de recommandation (parrainage) du Chef de service hospitalier ou hospitalo-universitaire, ou d'un responsable d'une société savante de dermatologie nationale, qui pourra éventuellement être contacté directement par le comité d'attribution pour plus de précisions.

## CANDIDATURE

## BOURSES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE

### JOURNÉES DERMATOLOGIQUES DE PARIS 2013

**NOM** : ..... **PRENOM** : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : ..... Sexe  Masculin  Féminin

Activité professionnelle actuelle : .....

Situation professionnelle actuelle :  Installé  Praticien titulaire  Interne

**SOUSSION D'UN ABSTRACT AUX JDP 2013**  OUI  NON

#### Coordonnées professionnelles :

Hôpital : ..... Université : .....

Autre : .....

Adresse : .....

.....

#### Nom, titre et adresse du responsable du département, service ou laboratoire :

.....

.....

Tél : ..... Fax : .....

e-mail : .....

#### Coordonnées personnelles (où sera adressée toute correspondance) :

.....

.....

.....

Tél : ..... Fax : .....

e-mail : .....

#### Joindre à cette candidature :

- Une lettre de motivation manuscrite (1 page format 21x29,7).

- Une lettre de recommandation (parrainage) du chef de service hospitalier ou hospitalo-universitaire ou d'un responsable d'une société savante de dermatologie nationale.

- Un curriculum vitae indiquant, notamment, la situation professionnelle actuelle et la date éventuelle d'obtention du diplôme de Dermatologue avec liste des principales publications indexées de la façon suivante : noms des auteurs, titre de l'article dans sa langue originale, journal, année, tome, pages.